



AVIS sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel, en Afrique de l'Ouest et au Cameroun.

Concertation technique du **DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)**

Tenue du 25 au 27 mars 2026 à Lomé, au Togo, la réunion du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Sahel, en Afrique de l'Ouest et au Cameroun a examiné les résultats définitifs de la campagne agropastorale 2025-2026, la situation des marchés, analysé les perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, fait des constats et formulé les recommandations suivantes :

1. Les résultats définitifs de la campagne agricole 2025-2026, se sont soldés par une production céréalière estimée à 80,4 millions de tonnes, soit une hausse de 4% par rapport à la campagne précédente et de 7% par rapport à la moyenne quinquennale. La production moyenne de céréales par habitant est restée quasi stable avec une légère hausse de 1% par rapport à l'année passée et équivalente à la moyenne des cinq dernières années. La production du Cameroun est estimée à 4 millions de tonnes, soit une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente et de 9 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Concernant les racines et tubercules, la production régionale s'élève à 280 millions de tonnes, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année dernière et de 7% comparée à la moyenne des cinq dernières années. Au Cameroun, la production est estimée à 11 millions de tonnes, soit une hausse de 1 % par rapport à l'année dernière et de 13 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années.

Les productions des cultures de rente sont aussi en légère hausse, excepté celles du café, de l'arachide, du coton, du voandzou et du cacao, qui ont connu des baisses respectives de l'ordre de 13,5%, 11%, 10%, 2,5% et 1,7% par rapport à l'année dernière.

Le bilan céréalier révisé de la région fait ressortir un déficit brut de 13,3 millions de tonnes, légèrement supérieur aux 11 millions de tonnes initialement prévues. En tenant compte des intentions d'importation estimées à 21,8 millions de tonnes de céréales, un excédent net d'environ 8,5 millions de tonnes pourrait être dégagé, contre 10,4 millions de tonnes en prévisionnel.

2. Concernant la situation acridienne en région occidentale, la résurgence majeure du criquet pèlerin qui a prévalu en Mauritanie, avec quelques incursions d'essaims dans le Nord-Est du Sénégal, s'est estompée en février 2026, engendrant ainsi une situation calme dans les pays de la ligne de front du Criquet pèlerin au Sahel. Les groupes d'adultes et petits essaims se sont en effet déplacés de la Mauritanie vers le Sahara occidental et le sud du Maroc.

Organisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel avec l'appui de ses partenaires, la réunion du PREGEC de mars a permis d'examiner les résultats définitifs de la campagne agropastorale 2025-2026, la situation des marchés et d'analyser les perspectives de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

LEADERS POLITIQUES ET ANIMATEURS TECHNIQUES DU RPCA



En perspective, des groupes d'ailés et de petits essaims pourraient continuer à migrer vers le nord au Maroc et en Algérie et continuer à se reproduire pour engendrer de nouveaux groupes de larves et de petites bandes. Des dispositions doivent être prises pour anticiper sur la migration des populations acridiennes qui seraient issues des reproductions printanières du Maghreb vers le Sahel en début de saison d'hivernage 2026-2027.

3. S'agissant de la situation pastorale, elle demeure contrastée. Les disponibilités en pâturages sont globalement moyennes à insuffisantes, avec des déficits marqués dans le Sahel central et occidental, notamment en Mauritanie et au Sénégal, où les bilans fourragers sont déficitaires. L'accès à l'eau se restreint progressivement dans les zones sahéliennes du Niger, du Mali, de la frontière Mali-Mauritanie et du Burkina Faso, où les mares temporaires et les puits sursollicités s'assèchent rapidement.

Ces contraintes génèrent des tensions fréquentes autour des points d'eau, particulièrement dans les régions de Dosso, Tillabéri (Niger), Seytenga, Dori (Burkina Faso) et Bounkani (Côte d'Ivoire). Par ailleurs, plus de 1,26 million de feux de brousse ont été détectés entre octobre 2025 et février 2026, brûlant près de 17,8 millions d'hectares. Aussi, les transhumants se déplacent vers le sud et le Golfe de Guinée, avec des corridors actifs vers le Ghana et la Côte d'Ivoire, cela malgré une mobilité limitée par l'insécurité dans le Liptako-Gourma et les interdictions en Guinée et au Mali. La situation zoosanitaire reste globalement calme, bien que quelques foyers aient été signalés.

4. Au niveau des marchés, globalement, les prix des céréales, des tubercules et des légumineuses sont en baisse par rapport à l'année dernière et à la moyenne quinquennale dans la majorité des marchés de la région. Cette baisse s'explique principalement par les bonnes productions de la campagne 2025/2026, les niveaux élevés de stocks de report, les mesures de facilitation des importations, ainsi que la baisse de la demande dans certains contextes et les restrictions de sorties de certains produits. Ces restrictions s'opèrent au détriment des commerçants et souvent en contradiction avec les réglementations communautaires. Quant aux prix du bétail, ils restent globalement en hausse par rapport à la moyenne quinquennale, dans un contexte de demande soutenue et d'amélioration de la disponibilité en biomasse fourragère, contribuant à l'amélioration des termes de l'échange.

Toutefois, des anomalies de prix des produits agricoles et du bétail persistent dans les zones affectées par l'insécurité, notamment au Sahel. De même, dans certaines zones des pays côtiers, les prix demeurent supérieurs à la moyenne quinquennale sous l'effet d'une forte demande et de coûts élevés de transport.

En perspective, les prix devraient connaître des hausses saisonnières à l'approche de la période de soudure, tout en restant globalement inférieurs à ceux de l'année précédente à la même période. Toutefois, des risques de renchérissement des prix persistent dans certaines zones en raison des questions sécuritaires et des implications des conflits au Moyen Orient et en Ukraine sur les produits pétroliers et les chaînes logistiques.

5. Sur les marchés internationaux, les prix des produits alimentaires affichent globalement une tendance haussière après 5 mois de baisses consécutives. Les cours mondiaux à l'exportation des huiles végétales, des céréales et de la viande sont en augmentation, tandis que ceux du lait et du sucre sont en baisse.

Cette tendance à la hausse des prix de produits alimentaires pourrait entraîner une augmentation des prix de ces denrées importées au niveau de la région. Par ailleurs, les perturbations au niveau de détroit d'Ormuz laissent présager des impacts négatifs sur la production et sur l'importation des produits alimentaires de la région, ce qui pourrait maintenir la tendance haussière des prix.

6. S'agissant du marché des engrais, l'Afrique de l'Ouest fait face à des tensions importantes liées à des contraintes structurelles persistantes et à des perturbations récentes sur les marchés internationaux. Ne représentant que 3 à 4 % de la consommation mondiale, la région demeure fortement tributaire des importations, ce qui la rend particulièrement vulnérable à la volatilité des prix, récemment accentuée par les tensions géopolitiques, notamment la crise ukrainienne et les incertitudes autour du détroit d'Ormuz, ainsi que par la hausse des coûts logistiques, en particulier du fret maritime.

Cette situation intervient au démarrage de la campagne agricole 2026-2027, exposant davantage les producteurs à des risques d'indisponibilité physique et d'inaccessibilité économique des engrais, susceptibles de compromettre les niveaux d'intensification, les rendements agricoles et, in fine, la sécurité alimentaire. Dans ce contexte, une mobilisation accrue des États s'avère nécessaire pour renforcer les mesures de subvention, la coordination régionale en matière d'approvisionnement et soutenir les capacités de production locale.

7. Les récentes analyses de la malnutrition aiguë réalisées à l'aide de l'outil IPC révèlent une situation préoccupante dans plusieurs pays du Sahel, avec de nombreuses zones classées en situation « sérieuse et plus » (Phase 3 et au-delà de l'IPC AMN). La dégradation de l'état nutritionnel est particulièrement prononcée dans les zones affectées par les conflits, notamment à la frontière entre le Tchad et le Soudan, dans le Nord-est du Nigéria et dans le Nord-est du Mali.

8. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle évaluée au cours de l'année de consommation dans 16 pays de la région demeure préoccupante. En effet, les projections issues de l'analyse consolidée du Cadre Harmonisé (cycle d'octobre-novembre 2025), intégrant également la situation projetée de la Gambie (cycle de mars 2026), indiquent que sur une population totale d'environ 442 millions de personnes analysées, près de 52,9 millions seraient en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (phase 3 et plus), soit 12,6 %, entre juin et août 2026, en l'absence de mesures appropriées. Plus de 34,7 millions au Nigéria, suivi du Tchad (plus de 2,9 millions), du Cameroun (plus de 2,8 millions), du Niger (plus de 2,4 millions), de la Guinée (plus de 1,6 million), du Mali et Ghana (plus de 1,5 million), de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Leone (plus 1,3 million).

Par ailleurs, la situation apparaît particulièrement préoccupante pour les populations déplacées dans plusieurs pays. Entre juin et août 2026, sur 1 421 172 personnes déplacées internes (PDI) recensées dans les États de Borno, Sokoto et Zamfara au Nigéria, environ 650 730 seraient en crise ou pire, dont 217 714 en situation d'urgence (Phase 4) et 8 282 en catastrophe (Phase 5). En Mauritanie, parmi les réfugiés maliens du camp de Mberra et ceux vivant au sein des communautés d'accueil, 112 306 personnes seraient en Phase 3 ou pire, dont 38 378 en situation d'urgence.

9. Les Plans nationaux de réponse (PNR) à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle pour 2026 sont en cours d'élaboration - implémentation dans la plupart des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, avec des mesures combinant soutien à la production, assistance alimentaire, actions anticipatoires, protection des moyens d'existence et interventions nutritionnelles. Des ressources importantes sont mobilisées alors que les besoins restent encore à des niveaux largement supérieurs aux budgets disponibles. Les actions prévues portent notamment sur les subventions d'intrants, la distribution de semences et d'aliments pour bétail, ainsi que l'aide alimentaire, les transferts monétaires et la prise en charge de la malnutrition pour les ménages vulnérables.

Par ailleurs, on note une forte mobilisation des acteurs régionaux en charge de la réponse et des partenaires techniques et financiers pour accompagner les Etats dans la mise en œuvre des PNR.

Recommandations

À l'endroit des pays

- Renforcer le respect des calendriers régionaux d'analyse CH et mettre en œuvre de façon appropriée les orientations de la note de rationalisation ;
- Identifier et mettre en œuvre des mesures anticipatoires visant à assurer l'accès des acteurs aux engrais dans le cadre de la campagne agricole 2026-2027 ;
- Maintenir et renforcer la surveillance acridienne dans les pays de la ligne de front du Criquet pèlerin au Sahel ;
- Renforcer de manière intégrée la prévention des feux de brousse et la surveillance sanitaire du cheptel ;
- Renforcer les allocations budgétaires en faveur des PNR ainsi que des autres interventions d'urgence.

À l'endroit des OIG : CILSS, CEDEAO, AES et UEMOA

- Accélérer le déploiement des instruments de gouvernance SAN et renforcer la coordination régionale ainsi que les capacités des pays dans l'élaboration et l'exécution des PNR ;
- Mobiliser les outils existants, notamment le CT-CH, pour coordonner le suivi régional des implications des crises au Moyen Orient et en Ukraine sur les intrants agricoles et les produits alimentaires ;
- Poursuivre les efforts d'accompagnement des Etats membres dans la surveillance et la lutte contre les ennemis transfrontaliers et émergents des cultures ;
- Renforcer l'Observatoire Régional des Marchés agropastoraux en vue d'améliorer les capacités d'anticipation des crises des marchés.

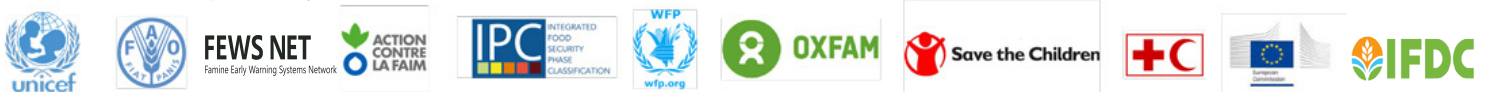
À l'endroit des partenaires techniques et financiers

- Contribuer substantiellement au financement des programmes d'assistance humanitaire destinés aux populations les plus vulnérables.
- Renforcer les appuis au développement des leviers de la production alimentaire, notamment le secteur semencier, la santé & fertilité des sols et la surveillance phytosanitaire ;
- Allouer des ressources au suivi des marchés aux niveaux national et régional.

Fait à Lomé, le 27 mars 2026

La réunion

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS

